

M. Smallwood: Pourquoi ne vous y mettez-vous pas?

M. Thompson: Cette responsabilité n'incombe pas seulement au gouvernement. Elle s'étend également à tous les honorables députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre. (*Exclamations*) Monsieur l'Orateur, si vous vouliez prier ces députés qui siègent derrière le chef de l'opposition de se tenir tranquilles, peut-être pourrions-nous présenter des considérations sensées.

M. Winkler: Vous devriez être de l'autre côté de la Chambre.

M. Thompson: Le bill concernant le régime de pension du Canada est de nature à influencer sur le bien-être de tous les Canadiens. Au cours des derniers mois, cependant, le gouvernement a appris à ses dépens qu'il ne peut élaborer dans le secret des mesures de ce genre et les faire adopter sans d'abord les soumettre à l'examen minutieux du public.

La conférence fédérale-provinciale qui aura lieu dans quelques semaines a du bon, mais il est aussi très important que le plus grand nombre possible de personnes soient consultées si nous voulons instituer un régime de pension qui réponde aux besoins du pays et aux aspirations de tous les Canadiens. Si nous voulons obtenir un régime approprié, il est important qu'il y ait consultation et discussion à tous les échelons de la vie sociale et économique du pays.

On n'a pas beaucoup parlé de l'Office de développement et de prêts municipaux mais nous espérons qu'on réglera aussi, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale, les problèmes reliés à cette question. Il faut nous rappeler que la situation financière de nos gouvernements locaux et municipaux constitue le plus urgent problème économique de l'heure. J'espère donc que, en plus des mesures déjà annoncées, d'autres sont présentement à l'étude au sujet d'une véritable banque de développement municipal, afin que les municipalités puissent obtenir plus facilement que dans le passé l'équipement social dont elles ont besoin et que la caisse de développement et de prêts municipaux commence à peine à leur donner. J'ajouterai ici une observation au sujet de la Société canadienne de développement. En effet, si c'est là chose urgente, il importe encore davantage que nous répondions aux besoins en capitaux de nos gouvernements locaux.

Le programme de formation technique et professionnelle doit nous être soumis au cours des prochaines semaines, et je suis d'accord avec le premier ministre lorsqu'il nous signale l'urgence d'une adoption aussi rapide que possible de la mesure.

Il est intéressant de constater qu'on a mentionné les rapports de trois commissions royales, rapports mis au rancart depuis un certain temps et au sujet desquels rien n'a été fait. Pour être plus précis, il s'agit du rapport MacPherson, du rapport Glassco et du rapport Gill, et nous entendrions aussi volontiers parler du rapport O'Leary. Les commissions royales ont une trop grande valeur pour qu'on laisse leurs conclusions moisir dans un coin.

Il y a aussi le programme du Columbia, et nous espérons que la Chambre en serait saisie au cours de la présente session. C'est un des programmes d'expansion les plus importants auxquels le Canada s'est attaqué ces dernières années, et il est urgent que le Parlement fédéral assume aussi vite que possible sa part des engagements à cet égard.

Je mentionnerai en dernier le problème qui est loin d'être le moins important, c'est-à-dire celui du remaniement de la carte électorale, qui, lui aussi, a été mis au rancart il y a bon nombre de mois. Nous attendons avec impatience qu'on nous soumette le texte législatif instituant la commission requise, qui devrait permettre une méthode électorale plus équitable avant d'en arriver aux prochaines élections générales. Nous sommes très satisfaits et heureux d'être saisis de ce programme, qui nous donnera sans doute un espoir et un courage nouveaux pour nous acquitter de notre tâche.

(*Texte*)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt le nouveau plan présenté par le très honorable premier ministre relativement à la procédure d'ici la fin de la session.

Il est bien entendu que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons hâte, comme tout le monde, d'arriver à Noël en même temps que les autres. Il est entendu que si cette nouvelle procédure parlementaire nous permet d'accélérer le travail qui nous incombe, plus vite nous l'accepterons.

Maintenant, si la lenteur a été la caractéristique du présent Parlement, jusqu'à maintenant, je ne crois pas que ce soit dû tellement à l'opposition qu'au parti au pouvoir, qui s'est mêlé quelque peu avec son « opération soixante jours » promise lors des élections générales, au mois d'avril.

Lorsque le premier ministre disait tout à l'heure que le gouvernement se propose de faire économiser des sommes d'argent aux contribuables canadiens, c'est là un but louable, mais encore faudrait-il que le gouvernement se décide de présenter sa législation le plus précisément et le plus complètement possible afin que l'opposition puisse l'accepter.